Discours de Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse

Inauguration de la restauration de la voirie du vieux village de Maubec

Vendredi 30 octobre 2015

Monsieur le Maire,

Monsieur le Député Maire,

Madame la Conseillère départementale,

Messieurs les Conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs,

Une inauguration c'est toujours un moment fort dans la vie d'une collectivité : une nouvelle page à écrire, une renaissance parfois, mais souvent et avant tout l'aboutissement d'un projet au service des habitants d'un territoire. Je pense pouvoir dire qu'il s'agit ici d'un mélange des trois.

En effet, comme certains villages du département, par le passé, le vieux centre de Maubec a subi un abandon au profit de constructions nouvelles dans la plaine. Dans un nouvel élan d'après-guerre, sa partie ancienne a été réinvestie par ses habitants, avec de magnifiques restaurations des maisons anciennes aux portes joliment patinées par le temps.

Les réseaux divers d'adduction d'eau, d'électricité ont été adaptés, subsistait donc la nécessité d'aménager ses calades qui demeuraient fortement dégradées.

Des travaux s'imposaient donc. Ainsi, au travers de l'avenant de contractualisation 2015-2015, des travaux sous maîtrise d'ouvrage communale ont été réalisés.

Tout d'abord, la liaison piétonne dans la partie Nord a été assurée par la création d'un escalier et d'un sentier dénivelé, et dans la partie Sud celle également d'un escalier. Ces travaux ont été menés dans un souci fort de sécurisation mais aussi d'intégration paysagère. Ainsi, des matériaux adaptés ont ainsi été sélectionnés avec notamment l'utilisation de la pierre de pays et de béton désactivé de couleur locale.

Ce travail de qualité s'offre à nous aujourd'hui et nous pouvons le contempler aujourd'hui. Le Conseil départemental de Vaucluse est donc fier d'avoir soutenu cette opération. Ce partenariat entre la Commune de Maubec et le Département de Vaucluse montre tout l'engagement de notre Institution pour l'aide aux communes.

Grâce à cela, un triple objectif a été atteint : tout d'abord la sécurisation du lieu avec notamment la prise en compte de l'évacuation des eaux de ruissellements, et cela est malheureusement dramatiquement d'actualité.

Ensuite les travaux menés en intégration paysagère sont garants de la conservation de la qualité patrimoniale architecturale de Vaucluse.

Enfin, ne l'oublions pas, tout l'intérêt que représente cette rénovation pour les commerces de Maubec. Sans commerçant, église, bar ou café un village est sans vie, chacun de nous le sait...

Pour parfaire le tout, un balisement du site en période nocturne a été prévu, conférant au village de Maubec une beauté de jour comme de nuit, pour le plus grand bonheur des touristes.

Le charme a été préservé, Maubec est resté lui-même, il dispose désormais, grâce à cette opération de qualité, de tous les atouts pour devenir un haut lieu touristique du Vaucluse.

J'en suis persuadé.

Je vous remercie.